

REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 1^{er} février, le Conseil Syndical du Syndicat du Bassin Versant du Brivet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à PONTCHATEAU, sous la présidence de Monsieur Eric PROVOST, président.
Convocation transmise le 23 janvier 2024.

Collectivité	Délégués titulaires			Délégués suppléants		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
CAP ATLANTIQUE	DAVID Joseph	X		BERCEGEAY Robin		X
	Yannick DANIEL		X	GARAND Annabelle		X
	COUE Roger	X		<i>Non désigné</i>		
	MABIT Pascal		X	<i>Non désigné</i>		
	Gwenaëlle MORVAN		X	<i>Non désigné</i>		
CC ESTUAIRE ET SILLON	GUILLE Daniel		X	MALLE Isabelle		X
	CORBEL Patrick		X	PRODEAU Pascal	X	
	GUYON Roger	X		CERCLE Yannick		X
	LECOMTE Daniel	X	X	BOUCHEREL Dominique		X
	COUTELLER Hélène		X	SYLVESTRE Jean-Michel		X
	MENAGER Stéphane	X		CAILLON Xavier	X	
CC PAYS DE PONTCHATEAU ST-GILDAS-DES-BOIS	GUIHENEUF Alain	X		VAILLANT Marie-Claire		X
	CHÂTEAU Daniel		X	RENOULT Antoine		X
	MOISAN David		X	DAUSQUE Fabrice		X
	BOURDIN Jacques		X	LEGENTILHOMME Hugues		X
	PATE-PONDAVEN Véronique	X		FRUNEAU Judicaël		X
	DEMARTY Olivier	X		LEMESTRE Laurette	X	

	LE CHEVILLER Didier		X	LADURELLE Franck		X
	MEREL Stéphane		X	RENAUT Eliane	X	
	FAUCHER Lydia		X	LE MAGUERESSE Sophie		X
CC REGION DE BLAIN	Jacques POUGET		X	Emmanuel VAN BRACKEL		X
CARENE	PROVOST Éric	X		Christophe COTTA		X
	BARBIN Michel	X		HAUMONT Dominique		X
	ALLANIC Jean-Paul	X		CAUCHY Stéphane		X
	ROULAND Denis	X		Claude AUFORT		X
	CHENEAU François		X	Cédric DUVAL	X	
	Thierry NOGUET		X	Bruno CHARTIER	X	
	COCHY Jacques	X		MAHE Alain	X	
	MOURGUES Dominique	X		LE COADOU Laurence		X
	PAPIN Dominique	X		Philippe FREOUR		X
	GUIHARD Christian	X		Joël LEGOFF		X
GEFFROY Alain		X	Jean-Pierre LECROM		X	

MEMBRE ASSOCIE	Représentant titulaire			Représentant suppléant		
	NOM Prénom	Prés.	Exc.	NOM Prénom	Prés.	Exc.
CSGBM	PLOUVIER Bertrand		X			

TOTAL PRESENTS (titulaires + suppléants + associés) = 23

TOTAL VOTANTS (titulaires ou suppléants) = 23

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier DEMARTY

DÉLIBÉRATION N°2024-04

OBJET : Budget Primitif 2024

Le Président présente le projet de Budget Primitif 2024 au Conseil Syndical du Syndicat du Bassin Versant du Brivet.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-4, L 1612-5, L 1612-19 et L 1612-20 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité Syndical :

- VOTE le Budget Primitif 2024 qui s'équilibre de la façon suivante :

Dépenses de Fonctionnement :	1 707 447.00 €
Recettes de Fonctionnement :	1 707 447.00 €
Dépenses d'Investissement :	2 459 372.24 €
Recettes d'Investissement :	2 459 372.24 €

Ainsi fait et délibéré les susdits jours, mois et an avec :

23 voies pour

0 voies contre

0 abstention

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le Président,

Éric PROVOST



Envoyé en préfecture le 02/02/2024

Reçu en préfecture le 02/02/2024

Publié le

ID : 044-254402282-20240201-202404-DE

